

Qu'est-ce qu'un pronom réfléchi ?

- Un **pronom réfléchi** est un pronom personnel particulier employé avec un verbe pronominal.
- Il varie selon les six personnes de la conjugaison.
- Il est toujours de la même personne que le sujet du verbe.

Exemple :

- Je **me** prépare pour l'école.
- Le pronom réfléchi « me » (1<sup>ère</sup> pers. du singulier) est de la même personne que le sujet « je » (1<sup>ère</sup> pers. du singulier).

Tableau : liste des pronoms réfléchis

Les **pronoms réfléchis** sont :

Singulier			Pluriel		
1 <sup>ère</sup> pers.	2 <sup>ème</sup> pers.	3 <sup>ème</sup> pers.	1 <sup>ère</sup> pers.	2 <sup>ème</sup> pers.	3 <sup>ème</sup> pers.
me/m'	te/t'	se/s'	nous	vous	se/s'

Quelles sont les fonctions du pronom réfléchi ?

Un **pronom réfléchi** peut avoir la fonction COD ou la fonction COI.

Exemples :

- Elles **se** sont rencontrées hier.
- Le pronom réfléchi « se » a la fonction COD.
- Nous **nous** échangeons nos numéros de téléphone.
- Le pronom réfléchi « nous » a la fonction COI.